

Europe des 25 : Les chefs d'Etat n'ont pu se mettre d'accord sur le projet constitutionnel

Le projet de Constitution Européenne présenté par M. Valéry Giscard d'Estaing et examiné à Rome est la cible privilégiée des Altermondialistes.

Le projet première version a été présenté le 22 Avril à Bruxelles à un groupe de 15 journalistes par le Président de la Convention Européenne, M. Valéry Giscard d'Estaing. **Ce texte se réfère à plusieurs reprises à un modèle de gouvernement fédéral de type américain** dans l'esprit de la Convention de Philadelphie concernant le rôle du Congrès. Le président Giscard d'Estaing a particulièrement insisté sur l'avantage de la version présentée, d'insuffler "un maximum de démocratie et de permettre un vote à la majorité pour de nombreuses questions qui jusqu'ici devaient être votées à l'unanimité".



La novation qui avait soulevé le plus de critiques notamment de la part des dix pays en cours d'admission, mais aussi des nations les plus petites, portait sur le projet de nommer deux présidents: L'un pour le Conseil Européen qui composé des chefs d'état et de gouvernement élirait une personnalité pour deux ans et demi, renouvelable une fois. L'autre pour la Commission dont le président, proposé par le Conseil, devrait recevoir l'approbation du Parlement de Strasbourg.

Le Président du Conseil Européen serait assisté d'un ministre des Affaires étrangères et d'un vice-président chargé de maintenir un équilibre entre les grands et les petits pays. A Rome les clivages sont plus subtils même si les positions des pour et des contre le texte de la Convention apparaissent nettement tranchées. D'un côté, les six membres fondateurs penchent pour le texte Giscard mais amendé. En revanche, les dix nouveaux membres souhaiteraient en rester aux termes du traité de Nice, plus favorable à leur représentativité.

Toutefois, dès qu'on aborde les points litigieux, la multiplicité des différents rend impossible toute classification dans un camp ou dans un autre. Ainsi l'Espagne, l'Italie et l'Irlande rejoignent la Pologne pour réclamer dans le préambule une référence explicite aux valeurs fondatrices judéo-chrétiennes de l'Europe. Mais ce sont les dispositions concernant la Commission de Bruxelles qui soulèvent l'opposition la plus irréductible sous la bannière de la Pologne et de l'Espagne avec le soutien actif de l'Autriche et de la Finlande et une sympathie discrète des pays du Bénélux, cependant disposés à un compromis.

Des pouvoirs plus restreints pour la Commission Européenne

M. Giscard d'Estaing propose qu'elle compte un nombre réduit de membres, treize au maximum assistés de douze conseillers. Le commissaire européen, Michel Barnier estimait que le Conseil devait devenir le lieu d'impulsion politique, notamment pour la politique étrangère et la défense ou pour la gouvernance économique, mais que "l'essentiel de la direction des affaires européennes se trouverait du côté d'une structure intergouvernementale" est à dire de la Commission.

La totalité des nouveaux entrants souhaite que chaque membre ait un commissaire et la crainte des "petits" pays de voir des puissances comme la France ou l'Allemagne imposer leurs volontés, est loin d'être apaisée.

Les critiques n'avaient pas manqué sur un texte qui affaiblit les pouvoirs de la Commission; la plupart des membres de la Convention qui avaient travaillé à la rédaction du projet, avaient manifesté leur mauvaise humeur à propos de la "directivité" et de la manière personnelle utilisée par leur Président pour faire connaître ce projet au public.

Toutefois M. Giscard d'Estaing avait tout lieu de se féliciter car **le document présenté avait été estimé par la Commission elle-même, comme une bonne base de travail.** Il est vrai que ce texte constitue le point de départ des débats engagés à Rome par la CIG qui aura cependant du mal à tenir le calendrier qu'elle s'est fixée, de parvenir avant la fin de l'année à un texte qui remplacerait les traités existants.

Géopolitis

www.geopolitis.net